

Lunéville, le 16 février 2011

Objet : Journée d'information

Madame, Monsieur,

Les violences au nombre desquelles s'inscrivent les violences conjugales, sont un fait de société. Il apparaît primordial de renforcer l'action et de mobiliser les partenaires responsables de certains aspects du traitement de ces situations.

Le C.I.D.F.F. et la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Meurthe et Moselle proposent donc aux professionnels de différents secteurs (justice, police, gendarmerie, travail social, hôpitaux ...) une journée d'information sur les violences faites aux femmes et plus particulièrement sur

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants
et
Les mariages forcés

Vous trouverez ci-joint le programme de cette formation qui se déroulera le jeudi 10 mars 2011 ainsi que le coupon d'inscription.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre structure ou service.

Le nombre étant limité, une inscription rapide auprès du C.I.D.F.F. du Lunévillois, 20 rue Gambetta, 54300 LUNÉVILLE est souhaitée. Une confirmation d'inscription vous sera adressée.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

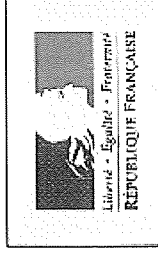
Sabrina TATTEVIN
Chargée de projet



**En cas de violence,
brisez le silence**

Refusez la violence

Il vous bat



**PREFECTURE DE MEURTHE ET
MOSELLE**



**Mission
Départementale
aux Droits des
Femmes et à
l'Égalité**

ET

CIDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

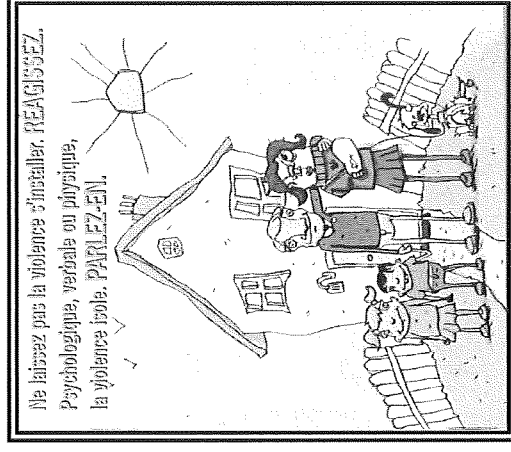
Meurthe-et-Moselle / Lunéville

C.I.D.F.F. du Lunévillois
Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles
20, rue Gambetta
54 300 LUNÉVILLE
☎ : 03.83.74.21.07

**JOURNEE
D'INFORMATION**

Violences faites aux femmes :

- L'application de la loi du 09 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- Les mariages forcés.



Salle de l'Écureuil
7, Quai de Strasbourg
LUNÉVILLE

Judi 10 mars 2011

➤ PUBLIC

Policiers, gendarmes
Travailleurs sociaux
Personnel hospitalier
Personnel du secteur judiciaire
Bénévoles

➤ OBJECTIFS

- ⇒ Mieux appréhender la loi du 09 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- ⇒ Mieux cerner les mariages forcés.
- ⇒ Améliorer sa connaissance des rôles, limites et complémentarité de chaque participant dans ce domaine.

➤ DEROULEMENT

Lieu : Salle de l'Eureuil
7, Quai de Strasbourg
54300 LUNEVILLE

Dates : Jeudi 10 mars 2011

Horaires : 08 h 30 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Renseignements : C.I.D.F.F. du Lunévillois
20, rue Gambetta - LUNEVILLE
Tél. : 03.83.74.21.07
E Mail : cidf.luneville@wanadoo.fr

➤ CONTENU

8H30 ACCUEIL

9H00 INTRODUCTION

Par Marie Noëlle BARBIER, Présidente du CIDFF du Lunévillois

LOI DU 9 JUILLET 2010

Intervenante : Zahra ANSEUR, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Participation : Magistrat du Parquet, juge aux affaires familiales, avocat.

9H15

Présentation de la loi du 9 juillet 2010 par Zahra Anseur (D.D.F.E. 54)

Pause (10H00 - 10H15)

10H15

Echanges et débat sur la mise en œuvre de la loi et les pratiques de chaque participant.

12H00 : Déjeuner libre

MARIAGES FORCES

Intervenante : Zahra ANSEUR, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

14H00

Projection du Court métrage « L'été de Noura » de Pascal TESSAUD (18 minutes)

Aspects juridiques du mariage forcé et présentation des chiffres par Zahra ANSEUR (D.D.F.E. 54)

Pause (15H15 - 15H30)

Echanges et débat avec la salle.

15H30

➤ INSCRIPTION A LA JOURNEE D'INFORMATION

Violences faites aux femmes

✂ Bulletin à découper et à retourner au :

C.I.D.F.F. du Lunévillois
20, rue Gambetta
54300 LUNEVILLE
☎ 03.83.74.21.07

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

STRUCTURE :

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE :

E Mail :

Je m'inscris aux modules
 Du matin sur la loi du 09 juillet 2010
 De l'après-midi sur le mariage forcé

La journée d'information est **GRATUITE**